

# LE DÉPARTEMENT, UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

BIENVENUE SUR LE CHEMIN DES ROSES,  
SITE NATUREL DÉPARTEMENTAL



Le chemin des roses emprunte l'ancien tracé de la voie ferrée reliant Verneuil-l'Étang à Paris-Bastille sur 17 kilomètres. Le parcours est aujourd'hui dédié à la promenade à pied, à cheval ou à vélo entre Servon et Yèbles. Il doit son nom au « train des roses » qui transportait vers Paris les fleurs produites dans les villages alentours.

Le long du parcours, idéal pour la pratique du sport, des haltes pédagogiques vous permettront de découvrir l'histoire de la voie ferrée, en lien avec le musée de la rose à Grisy-Suisnes, le paysage ou encore la vallée de l'Yerres. Pour aller plus loin, des bornes vous orienteront vers de nouveaux itinéraires pour des activités sportives ou pour découvrir les richesses patrimoniales alentour.

## SOYEZ SENSIBLES À VOTRE ESPACE NATUREL



**NE PÉNÉTRÉZ PAS DANS LE SITE  
EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES**

SEINE & MARNE  
LE DÉPARTEMENT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CHEMIN DES ROSES

Le site est réglementé par les arrêtés municipaux suivants :  
Brie-Comte-Robert N°2016-465 du 27/09/2016 ; Coubert N° 2016-033 du 01/09/2016 ; Grisy-Suisnes N°08/2016 du 13/10/2016 ; Soignolles-en-Brie N°2016-31 du 12/09/2016 ; Solers N°48-2016 du 06/10/2016 ; Yèbles N° 24/2016 du 25/08/2016 ; Servon N°96/17 du 24/11/2017



### Entités paysagères

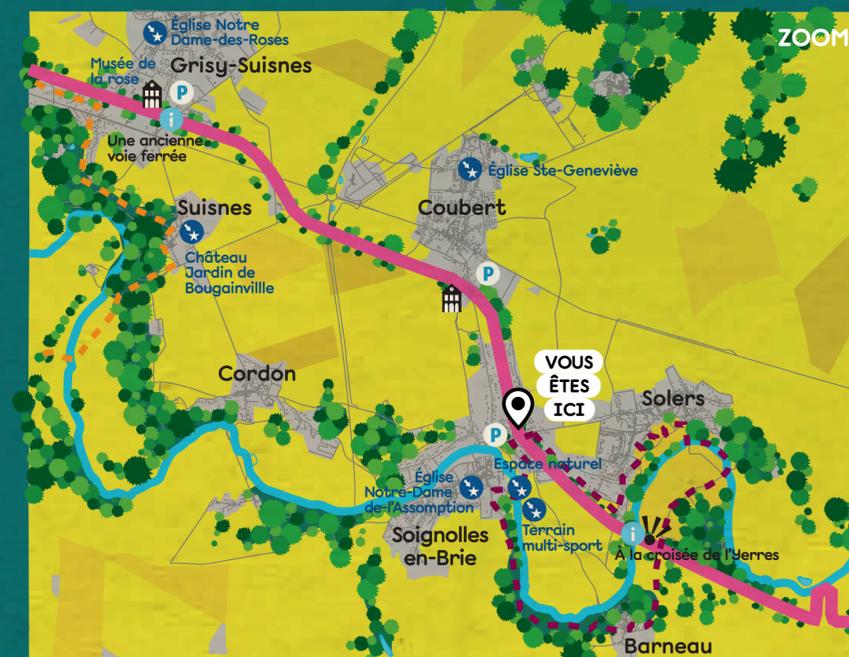
- Villes
- Champs et prairies
- Bois
- Rivière de l'Yerres

### Chemins de randonnée

- Chemin des roses
- Brie-Comte-Robert et son château
- Entre Yerres et Cornillot
- Les Gués sur l'Yerres

### Informations pratiques

- Distances kilométriques : 3 km
- Parking
- Point d'intérêt
- Information
- Point de vue
- Ancienne gare



Des animations sont proposées par le club Connaître et Protéger la Nature (CPN) de Brie-Comte-Robert.  
Contact : 01 64 05 90 77

Retrouvez l'ensemble des Espaces naturels sensibles du Département et téléchargez le plan du site en flashant ce code à l'aide de votre smartphone.

